Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 63 (1975)

Heft: 6

Artikel: Neuchâtel : l'Union des paysannes suisses

Autor: Schäppi, S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274170

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'un canton à l'autre

Genève

La Section genevoise de la Ligue Suisse des femmes abstinentes a ouvert le 1er mai sa Crèmerie du parc de la Grange. Soucieuse de la qualité de la vie et de la santé publique, elle a présenté les nouvelles boissons sans alcool qu'elle offrira à sa clientèle cet été. L'éventail déjà large des boissons classiques dont elle assurait la distribution jusqu'ici sera élargi avec le « KEFIR » longue vie caucasien, la délicieuse Sangria sans alcool et le rafraîchissant Tompom, à base de jus de tomate et de jus de pomme, assaisonnés d'un mélange savant d'herbes de Provence et de condiments.

Vaud

Sortie de printemps du Groupe des Femmes libérales

Le Groupe des femmes libérales, sous la présidence de Mme F.-L. Matile, a assisté, le dimanche 27 avril 1975, à la Landsgemeinde d'Appenzell. C'est sous un soleil radieux que cette manifestation s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités étrangères et suisses. Précisons que les Vaudoises étaient les seules femmes présentes à cette démonstration de la démocratie directe ! Sur le chemin de l'aller, la visite de la Collection Reinhart à Winterthour, avait enthousiasmé toutes les participantes.

C. M.

Fribourg

Nous avons reçu le rapport d'activité de la Société d'utilité publique des femmes de Morat, pour l'exercice 1974, dont nous extrayons les points suivants :

— souci de l'environnement, ramassage de verre, pose d'affiches ;
— confection de linge de maison et de sous-vêtements pour un hôpital et un home pour personnes âgées ;
— réunions et sorties avec ces personnes.

La section fribourgeoise de la Fédération des consommatrices tenait dernièrement son assemblée annuelle. Parmi les nombreuses activités de cette section, relevons le service « Consommateur-information », qui voit d'année en année, s'accroître le volume des cas qui lui sont soumis.

En début d'année, un groupe de femmes s'était spontanément constitué en ville de Fribourg, et avait mis sur pied une vaste action de récupération de verre et vieux papiers, dont le bénéfice fut versé à FRÈRES DE NOS FRÈRES. Maintenant, le groupe s'est officiellement constitué, s'est donné des structures et va poursuivre de manière régulière son appui à FRÈRES DE NOS FRÈRES, sous la présidence de Mme Marcelle von der Weid.

G.-C. Chablais.

Fribourg

POLLUTION

Il est curieux de constater d'une manière générale que les gens sont peu avertis des conséquences de l'exploitation des gravières au fil de l'eau. La faune et la flore subissent de graves atteintes et une mutation profonde. Les diminutions du taux d'oxygène accélèrent la pollution de la rivière. Certains paysages sont aujourd'hui connus pour leur laideur... Une initiative législative tendant à introduire dans la loi fribourgeoise d'application, du 22 mai 1974 de la loi fédérale du 8 octobre 1971, sur la protection des eaux contre la pollution, plusieurs articles nouveaux est en circulation.

Les Fribourgeoises concertées et concernées l'ont signée volontiers et espèrent ainsi contribuer à la protection de l'environnement futur de leurs enfants.

A propos d'enfants : un cycle de conférences sur « Le droit à l'avortement » se déroule ce mois-ci à l'université de Fribourg. Un colloque final aura lieu le 6 juin. Tous les aspects de la question seront étudiés. Je vous en retracerai les grandes lignes ainsi que les solutions.

N. Chatagny.

LISEZ ET FAITES LIRE « FEMMES SUISSES »
A VOS AMIS

Neuchâtel

L'UNION DES PAYSANNES SUISSES

qui compte aujourdhui plus de 52 000 membres répartis dans 17 sections cantonales, a tenu son assemblée annuelle à Neuchâtel, les 23 et 24 mai dernier. La première journée était consacrée à la découverte du canton, ce que la section neuchâteloise, présidée avec compétence et dynamisme par Mme May Droz-Bille, de Cornaux, avait préparé avec un soin remarquable.

C'est par un temps idéal que les déléguées sont montées à La Chaux-de-Fonds par la Vue des Alpes, ont visité le Musée de l'horlogerie, s'arrêtant à Couvet pour une magnifique collation offerte par les paysannes locales, pour regagner ensuite le chef-lieu. Une journée splendide, donc, couronnée par une soirée mémorable au Château de Boudry.

Le temps était toujours aussi beau le lendemain matin et il fallait bien du courage pour assister à l'assemblée générale.

Mme Klara Gerber, présidente, analysa la situation engendrée par l'inflation et ses répercussions pour la famille paysanne. Elle encouragea ses membres à s'intéresser de très près à l'aménagement du territoire, afin de mettre un frein à la spéculation, disant que si le paysan pouvait compter sur un revenu raisonnable, il ne se verrait pas tenté de vendre son domaine, faisant ainsi le jeu des spéculateurs.

Trois membres ont quitté le comité suisse, dont Mmes Cordey (GE) et Potterat (VD) remplacées respectivement par Mmes Lachat et Reymond.

Au chapitre des activités, notons qu'une enquête a permis d'établir la liste complète des cours et causeries organisées par les sections, 1929 au total. Les activités prévues pour 1975 tournent autour de la formation professionnelle, de l'instruction civique, de journées d'information et de cours de bricolage. La commission de la formation professionnelle souhaite que le projet concernant l'examen professionnel de la paysanne puisse entrer en vigueur dès l'automne 1976, après ratification par le Département de l'Economie publique.

Un différent existe entre l'Union des paysannes suisses et l'Alliance de sociétés féminines suisses concernant l'augmentation de la cotisation, augmentation que l'Union n'est pas en mesure de supporter. A l'unanimité, les déléguées laissent le soin au comité de décider d'un éventuel retrait de l'Alliance si aucune solution raisonnable ne peut être trouvée. Mme Gerber relève toutefois qu'il serait regrettable pour les paysannes de se couper des autres associations féminines suisses, mais que les sections cantonales sont encouragées à collaborer aussi étroitement que possible avec les Centres de liaison.

Pour clore cette assemblée fructueuse et animée, M. Jacques Béguin, Conseiller d'Etat neuchâtelois, brosse un vaste tableau des problèmes agricoles et viticoles de son canton, soulignant qu'en matière d'aménagement du territoire, Neuchâtel pouvait être considéré comme étant à l'avant-garde.

S. Schäppi.

ASSOCIATIONS

International Confederation of Midwives I.C.M. London

Sr. Georgette Grossenbacher, présidente internationale.

C'est du 21-27 juin 1975 qu'aura lieu à Lausanne au Palais de Beaulieu le 17e Congrès international des Sages-Femmes, sous le haut patronage de Mme Chevallaz.

Ce congrès réunira à peu près 2 000 participants venant de 45 pays. L'Association suisse des Sages-Femmes est chargée de l'organisation de cette grande manifestation.

La présidente internationale, Sr. Georgette Grossenbacher, directrice de l'école de sages-femmes de la Maternité universitaire de Zurich, fut nommée à ce poste important en 1972 et pour 3 ans lors du dernier congrès international de Washington.

Le thème du congrès est : **« La sage-femme et la famille dans le monde d'aujourd'hui »**. D'éminents professeurs de la Suisse et de l'étranger, ainsi que des sages-femmes traiteront ce sujet.

D'ores et déjà nous nous réjouissons d'accueillir à Lausanne toutes nos collègues du monde entier, vu que ce congrès se déroulera pendant l'année internationale de la femme.

La Fédération suisse des femmes protestantes a tenu son Assemblée des délégués le vendredi 2 mai, à Bâle

Quatre personnes ont été réélues ou élues au Comité suisse : Mmes Hélène Guinand (Genève), S. Rochaix (Vaud), Jeannie Coray (Genève), Ruth Schütz (Berne). L'assemblée statutaire a été suivie d'un exposé extrêmement intéressant du professeur Cyril Heglauer, juriste, sur la révision du droit de famille. Bientôt, nous pourrons choisir notre nom au moment de notre mariage. Le régime matrimonial officiel sera choix propre avec participation aux acquêts.

Du rapport de la présidente, Mme Ursula Täuber-Boveri, nous extrayons : Nous, la Fédération suisse des femmes protestantes, nous nous rendons compte que nous avons encore notre raison d'être en tant qu'associatio confessionnelle féminine chrétienne et protestante. Ceci aussi longtemps qu'il y a encore discrimination des femmes dans notre société. Notre tâche consistera toujours à mettre nos forces à disposition dans la recherche de la justice parmi les hommes, dans le sens de l'Evangile. Nous nous distançons ainsi en partie des buts d'autres organisations féminines, qui se préoccupent avant tout de la situation de la femme en Suisse et travaillent uniquement à l'émancipation de la femme... Le fait que partout dans le monde les femmes appartiennent encore au clan des défavorisés est ressorti clairement lors de la consultation organisée par le CEOE sur le sexisme dans les années 1970, consultation à laquelle furent délégués deux membres du comité. Sexisme signifie discrimination liée au sexe ; tandis que la libération de la femme dans nos pays occidentaux est devenue une question d'amélioration de sa situation, le combat pour la libération de l'homme (homme et femme) dans le tiers monde est une question de vie ou de mort, qui se concrétise dans la lutte contre l'oppression économique et politique.

L'Assemblée générale de « La Retraite » a eu lieu le 23 avril 1975

En cette année 1974, La Retraite a accueilli 18 jeunes femmes, le même nombre qu'en 1973. La moyenne des présences est aussi la même que l'an passé, soit un mois et demi de séjour par personne.

La durée des séjours a varié de 5 jours à 4 mois.

Nos pensionnaires, âgées de 16 à 41 ans, Françaises, Suissesses, Espagnoles, Italiennes et Africaines, ont donné naissance à 12 filles (dont deux jumelles) et à 6 garçons. Il y a eu 15 adoptions. Trois enfants seulement ont été gardés par leur mère ; l'une d'elles a épousé le père de son enfant.

Ces jeunes femmes ont été orientées sur La Retraite par : Mme Favre (du Bureau d'Adoption), le Centre de Planning d'Annecy, le Bureau du Tuteur général, le Centre d'information familiale et de régulation des naissances, l'assistante sociale de la Maternité, la Commission de préexpertise, un médecin de La Chaux-de-Fonds, deux épouses de pasteurs, des relations personnelles.

La Retraite a prouvé en 1974 la nécessité de sa mission. Il faut qu'elle survive et reste une maison d'accueil ouverte à toutes les détresses !

ASSOCIATION SUISSE DES FEMMES DE CARRIÈRES LIBÉRALES

Assemblée des déléguées de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales :

20-22 juin 1975 à Montreux

L'assemblée des déléguées a pour thème : RESPONSABILITE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ ET DANS SA PROFESSION.

Comme contribution à l'Année mondiale de la femme notre association, les associations européennes et les associations de langue française sont invitées à y participer. Le thème central sera traité sous de nombreux aspects dans des exposés, au cours de discussions de groupes. Un séminaire sur l'organisation de clubs et d'associations est prévu afin de promouvoir une participation accrue aux fonctions de notre organisation. Nous vous invitons vivement à réserver cette date dès maintenant. Nos hôtesses de l'étranger seront heureuses de rencontrer un grand nombre de membres de Suisse. Pour nous-mêmes cette réunion permet de resserrer encore les liens qui nous attachent aux autres pays.

PROGRAMME PROVISOIRE

Vendredi 20 juin 1975 : Bienvenue. Séminaire sur le thème : responsabilité de la femme dans la
a) profession,
b) politique
c) famille
d) société
avec discussion et conclusion.

Séminaire en français et en anglais pour responsables de clubs BPW ; (variante après-midi : visite d'une entreprise industrielle).

Samedi 21 juin 1975 : Conclusion des séminaires . responsabilité de la femme dans la société et dans sa profession.

Assemblée des déléguées de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales.

Conférence sur le thème général : responsabilité de la femme dans la société et dans sa profession.

Dimanche 22 juin 1975 : Excursion en Valais.

64e Assemblée générale du Lyceum de Suisse à Saint-Gall

Sous la présidence dynamique et ferme de Mme Alma Agostini, le Lyceum de Suisse a tenu son assemblée générale à Saint-Gall. Chaque présidente des dix clubs de Suisse a apporté des conclusions de leur travail durant l'année écoulée ! Concerts, causeries, expositions, vernissages. Partout les Beaux-Arts sont à l'honneur. L'année prochaine, le Lyceum de Suisse organisera deux grands concours sur le plan national : un concours de peinture, un concours de musique. Les prix seront très intéressants. Le Lyceum compte actuellement plus de deux mille membres.

La journée du mercredi s'est terminée par un beau banquet au cours duquel le maire de la ville de Saint-Gall, la présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses et la présidente des Femmes diplômées des Universités prirent la parole. Le lendemain, trois programmes étaient offerts aux participantes : la visite de la ville de Saint-Gall, la visite du pays d'Appenzell et la visite de l'Ile de Reichenau.